



**Conditions de participation à l'offre promotionnelle
« Loto Express » organisée par la Loterie Romande
sur le site jeux.loro.ch**

L'offre promotionnelle « Loto Express » est ouverte à toutes les personnes dès **18 ans** révolus domiciliées en Suisse Romande. La participation à cette offre promotionnelle implique l'adhésion sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation. Une même personne ne peut participer qu'une seule fois à cette offre, de telle sorte qu'un participant reçoit au total un unique crédit de jeu d'une valeur de CHF 2.-.

Cette offre promotionnelle se déroule **du 4 au 17 octobre 2021 inclus** (ci-après : période promotionnelle), sous réserve du nombre de lots disponibles.

Pour en bénéficier, les participants devront saisir, sur leur compte joueur préalablement vérifié (âge et lieu de résidence) et durant la période promotionnelle, le code promotionnel diffusé au cours de cette campagne de promotion. Un crédit de jeu « Loto Express » d'une valeur de CHF 2.- sera versé dans la rubrique « BONS PROMOTIONNELS » du compte joueur du bénéficiaire, sous réserve du nombre de lots disponibles (voir le tableau des lots ci-dessous).

Au total, il y a **5'750 lots d'une valeur de CHF 2.-** à gagner sous forme de crédit de jeu gratuit pour le « Loto Express ». Seules les 5'750 premières personnes répondant à l'ensemble des conditions de participation se verront attribuer un lot.

Rang	Lots	Nombre de lots	Valeur unitaire des lots en CHF	Valeur totale des lots en CHF
1 ^{er}	Crédit de jeu « Loto Express »	5'750	2.-	11'500.-
Total des lots		5'750		11'500.-

Les joueurs disposent d'un **délai de 7 jours** dès le versement du crédit de jeu sur leur compte joueur pour réaliser un enjeu « Loto Express » sur le site jeux.loro.ch.

Les crédits de jeu ne pourront être ni convertis en espèces, ni échangés.

Pour le surplus, le Règlement Général des jeux de la Loterie Romande accessibles au travers de sa plateforme de jeu Internet s'applique.

Loterie Romande, octobre 2021